

Le Conseil de la magistrature du Canton du Valais met au concours le poste suivant pour la Cour de droit fiscal :

UN-E JUGE ASSESSEUR-E *activité sur appel*

Tâches:

Les juges assesseurs/es siègent avec deux juges du Tribunal cantonal auprès de la Cour de droit fiscal lorsque celle-ci traite les recours en matière fiscale.

Ils/elles apportent au Tribunal cantonal leurs connaissances spécifiques dans le domaine de la fiscalité.

Conditions:

Compétences professionnelles spécifiques dans les domaines de la fiscalité, du droit fiscal, de la fiducie ou de la gestion fiduciaire de patrimoine. Il n'est pas nécessaire d'être porteur d'un titre universitaire.

Les candidat/-es doivent faire preuve de disponibilité et de flexibilité pour étudier les dossiers et participer aux audiences et aux délibérations de la Cour de droit fiscal.

Toutes les autres tâches et l'organisation du Tribunal cantonal sont essentiellement définies dans la loi sur l'organisation de la justice.

Langue:

Français avec de bonnes connaissances de la seconde langue officielle

Entrée en fonction:

De suite ou à convenir

Votre postulation, incluant une lettre de motivation, le curriculum vitae, les copies des diplômes, attestations et certificats, un extrait actuel du casier judiciaire et du registre des poursuites, une attestation de domicile, le formulaire de déclaration des liens d'intérêts et le formulaire officiel de candidature (les deux derniers formulaires sont disponibles sur le site web [Emploi - Conseil de la magistrature - vs.ch](https://www.cdm.vs.ch/emploi)) devra être adressée, par courriel, à postulation@cdm.vs.ch jusqu'au 8 avril 2024.

Sion, le 8 mars 2024

Conseil de la magistrature du Canton du Valais